Partenariat Ecole-Famille

La relation entre les enseignants et les parents, et plus largement entre l'Ecole et la Famille, est parfois complexe. Avec l'évolution actuelle de la société, le partenariat est à renforcer, avec une grande clarté sur les rôles de chacun, les parents ne devant être ni trop intrusifs, ni trop distants. Ce dossier apporte quelques éclairages pour un partenariat renouvelé.

4 Représentations des enseignants lors d'entretiens difficiles

6 Refonder l'alliance entre les familles populaires et l'école

8 Regard de Claude Barras-Paris, présidente de la FRAPEV

10 Quelques pistes pratiques en vrac

13 La bibliographie de la Documentation pédagogique

Représentations des enseignants lors d'entretiens difficiles

M. Allenchach

Tant dans ma pratique de psychologue scolaire que de formateur d'adulte, j'ai eu l'occasion d'admirer certains changements de perspectives chez des enseignants pris dans des situations de collaboration difficiles. Ces modifications de leurs représentations leur ont permis d'envisager les entretiens avec un sens renouvelé, et de pouvoir s'y préparer avec davantage d'énergie et de sérénité.

L'identification d'objectifs sur lesquels les enseignants ont prise les aide à préciser leurs limites.

Un sentiment d'enfermement dans un «cercle vicieux» débouche parfois sur la prise de conscience d'une boucle de rétroaction à laquelle chacun participe involontairement. Ce schéma relationnel peut prendre diverses formes, dont voici trois exemples:

Le combat

Le parent, se sentant attaqué, réagit sous un mode défensif, qui est ressenti comme une attaque par l'enseignant. Ce dernier, pour se défendre, contre-attaque, et ainsi de suite. Le parent protège son enfant, sa famille ou son rôle parental. L'enseignant protège sa classe, son élève, son école ou son rôle professionnel. Les amorces de ce jeu relationnel sont multiples et généralement involontaires. Pour un parent, entendre une difficulté concernant son propre enfant n'est jamais facile. Quant à l'enseignant, il doit improviser quotidiennement, seul adulte dans la classe, pour faire face aux multiples défis de l'enseignement. Chacun fait de son mieux, reçoit peu de reconnaissance, se culpabilise vite, ou se défend contre cette culpabilité. Dans ce contexte, une phrase comme «*l'année passée, pourtant, tout allait bien*» est ressentie par beaucoup d'enseignants comme une attaque personnelle.

La soumission

Durant l'entretien, le parent se soumet aux définitions de l'enseignant concernant le problème, ses causes et ses remèdes. Celles-ci sont incompatibles avec ses représentations, ses valeurs, ou les contraintes auxquelles il se trouve confronté, mais il pense que l'enseignant attend avant tout son approbation. Par la suite cependant, il ne parvient pas à mettre en œuvre les pistes convenues, ou n'y voit pas de sens. L'enseignant ressent cela comme un manque de loyauté de la part du parent. Il se sent partagé entre un sentiment d'impuissance et l'envie de le contraindre à «tenir ses engagements». Lors de l'entretien suivant, le parent réagit au ressentiment perçu chez l'enseignant en redoublant d'efforts pour faire profil bas. A nouveau, il approuve les points de vue et les propositions de l'enseignant, sans pouvoir y adhérer, ni tenir ses engagements…

Le piège de la «collaboration»

Parfois l'enseignant ouvre une large porte à la collaboration, sollicitant le parent pour le choix et la mise en œuvre de pistes concernant l'école. Il arrive que le parent comprenne alors le message suivant: «L'enseignant ne sait plus comment réagir et me demande de l'aide.» Il ressent une grande inquiétude pour son enfant et une perte de confiance dans l'institution scolaire, tout en se sentant démuni par rapport aux demandes de l'école, car il ne peut pas intervenir durant les heures scolaires, et n'a pas les compétences d'un professionnel de la pédagogie. Il peut réagir en donnant des conseils aux enseignants sur ce qui devrait être fait en classe, ou en mettant en doute leurs compétences, ce

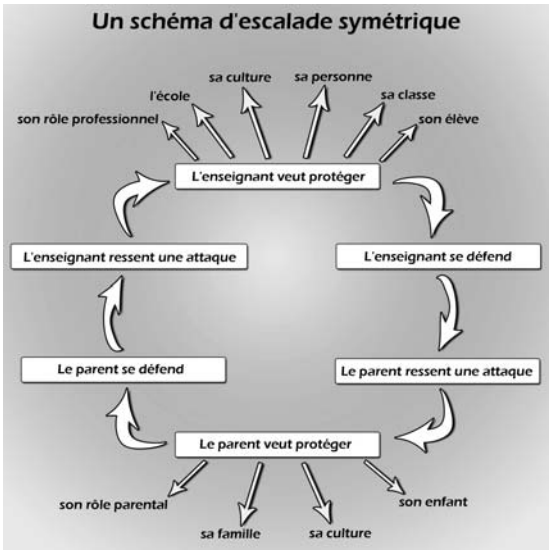

qui représente deux formes d'ingérence, à moins qu'il reste en retrait, ne s'engageant pas dans une recherche de solutions. Dans les trois cas, les enseignants se sentiront encore plus démunis devant une si «mauvaise collaboration» de la part des parents.

Ces trois schémas relationnels posent la question des territoires respectifs: «*Où s'arrête le terrain de l'enseignant? où commence celui de la famille? quelles paroles, quelles interventions sont légitimes?*»

Il n'y a pas de réponse définitive à ces questions, mais j'invite les enseignants à distinguer les problèmes qu'ils rencontrent directement et les soucis qu'ils ressentent pour autrui.

Des enseignants présentent parfois comme but d'un entretien: «*Convaincre les parents de consulter le psychologue scolaire pour leur enfant, leur faire accepter un passage en enseignement spécialisé, faire en sorte qu'ils contrôlent systématiquement les devoirs, ou au contraire qu'ils ne s'en occupent plus, leur faire prendre conscience de la gravité de la situation, etc.*»

Ces objectifs sont piégeants car ils ne dépendent pas, fondamentalement, des enseignants. Les limites des compétences réciproques deviennent floues, risquant d'entraîner une lutte de pouvoir. Car, en voulant convaincre, on empiète sur le territoire de l'autre, le poussant à se défendre.

D'autre part, ces buts focalisent l'entretien sur des arguments et contre-arguments, ce qui laisse peu de place à l'écoute réciproque, la progression de la compréhension de la situation, et la recherche de pistes qui prennent sens pour les divers acteurs.

Enfin, l'enseignant ressent un sentiment d'échec si le parent n'a pas adhéré à son point de vue. Il se dévalorise injustement *(«Je n'ai pas réussi à le convaincre»)* reporte son agressivité sur le parent *(«Il ne veut pas le bien de son enfant»),* ou se décourage *(«On ne peut rien faire»).*

Les objectifs identifiés par les enseignants comme dépendant directement d'eux-mêmes sont par exemple: «*Informer…, exprimer…, faire part de…, donner au parent l'occasion de s'exprimer sur…, manifester son intérêt pour…, écouter, vérifier ce que l'on a compris, etc.*».

L'identification de ces objectifs aide les enseignants à préciser leur rôle, leurs responsabilités et leurs limites. Ils prennent conscience des éléments sur lesquels ils n'ont pas prise, entraînant certains deuils. Mais ils peuvent ainsi recentrer leur énergie sur les éléments qui dépendent d'eux: s'affirmer avec davantage de confiance à l'intérieur de leur champ de compétence, et porter leur attention sur l'écoute, la communication et la conduite de l'entretien.

Ces objectifs, légitimes, gagnent à être exprimés aux parents, permettant une clarification des intentions de l'enseignant, une négociation d'objectifs communs et une proposition de déroulement de la discussion.

Enfin, tout ce travail réflexif met souvent en évidence des informations pertinentes qui manquent à l'enseignant: «*quels sont les souhaits et les projets des parents pour leur enfant? quelles sont leurs attentes vis-à-vis de moi? comment interprètent-ils les messages reçus de l'école? comment l'enfant ressent-il la situation?*» Ces questions enrichissent le sens de l'entretien: l'écoute et la reformulation ne sont pas pratiquées comme des techniques de manipulation, mais sont mues par un désir authentique de mieux comprendre la façon dont la famille vit sa relation à l'école.

Elles montrent aussi que, dans toute situation de communication, les maladresses et les malentendus sont inévitables. Un thème aussi sensible que les difficultés scolaires d'un enfant provoquera naturellement des blessures et des tensions. Développer sa propre capacité à écouter sans se soumettre et à s'exprimer sans agresser peut aider à les vivre tout en continuant à donner du sens à son travail.

Ainsi l'entretien n'apparaît plus comme un combat à gagner, ni le conflit comme un échec; ce sont des occasions de continuer à apprendre ensemble.

Références

Pat Patfoort. Se défendre sans attaquer. La puissance de la non-violence. Backens Book, 2004.

Patricia Mc Culloch, Chiara Curonici et Francesca Joliat. Des difficultés scolaires aux ressources de l'école: un modèle de consultation systémique pour psychologues et enseignants. Bruxelles: de boeck, 2006.

l'auteur

Marco Allenchach, psychologue FSP de formation, est professeur-formateur à la Haute Ecole pédagogique de Lausanne.

Refonder l'alliance entre les familles populaires et l'école

P. Périer

Longtemps, les familles sont restées en dehors de l'école et cette distance ne faisait pas problème. Elle représentait même un moyen pour l'institution scolaire de façonner un modèle d'enfant soustrait à l'influence de ses parents et de son milieu. L'hétérogénéité des publics consécutive à la massification scolaire et l'enjeu de la réussite pour tous ont conduit à un nouveau type de relations avec les parents selon un double objectif au moins: les mobiliser face à la poursuite d'études et s'appuyer sur leur participation en cas de difficulté d'apprentissage ou de comportement. Cependant, le partenariat entre l'école et les familles apparaît dans bien des cas plus lacunaire là où les scolarités des élèves empruntent des chemins chaotiques et, inversement, plus intégré dans les pratiques ordinaires des parents dont les enfants négocient avec succès, du moins sans accroc majeur, leur parcours scolaire. Ce constat paradoxal nourrit les préjugés des enseignants vis-à-vis de parents jugés défaillants ou «démissionnaires», des parents vis-à-vis d'enseignants auprès desquels ils se sentent culturellement dominés et peu considérés. Le rapport d'interdépendance qui lie les familles et l'école nécessite l'implication des parents au risque que leur absence soit interprétée comme la cause des problèmes ou de l'échec scolaire de l'enfant.

Les logiques de la distance

Ce mécanisme est l'effet pervers d'une norme de relation qui valorise la participation mais sans poser la question des conditions nécessaires pour y satisfaire. Les parents sont-ils tous à égalité pour se comporter comme les partenaires que l'institution attend? De plus, l'absence stigmatise, donne lieu à un malentendu ou se fige dans un différend: les règles de l'échange ne sont pas partagées, les rôles ne sont pas précisément définis, les références éducatives et culturelles divergent. Or, loin de se désintéresser de l'enjeu scolaire dont elles ont compris qu'il serait le «salut» pour leurs enfants, les familles populaires manquent avant tout de ressources efficaces et leurs modalités d'investissement ne sont pas nécessairement reconnues à et par l'école.

Prochain dossier:

Créativité, logique, complémentarité créativité/logique.

Plus précisément, trois logiques sont au principe de la distance, désormais constituée en problème, entre l'école et les familles. L'une repose sur une attitude de confiance initiale qui parfois confine à la délégation éducative accordée à des enseignants que les parents jugent plus compétents qu'eux-mêmes. Ils attendent alors d'être informés par l'école et la norme consiste à ne pas intervenir. Dès lors qu'ils sont prévenus parfois tardivement et sur le mode de la convocation d'un problème concernant leur enfant, ils peuvent avoir le sentiment d'une confiance trahie et celle-ci vire alors en une forme de défiance face à une institution qui ne leur laisse guère d'alternative voire les méprise. La seconde logique consiste en un ensemble de critiques à l'égard de l'école et des enseignants en particulier. L'élitisme scolaire, le manque d'autorité, la discrimination sociale ou ethnique sont parmi les griefs les plus fréquents, de sorte que les parents campent dans une position en retrait et doutent des bénéfices qu'ils peuvent attendre d'une plus grande coopération. Enfin, une troisième logique met l'accent sur les tactiques défensives que les parents mettent en œuvre pour se protéger, eux et leurs enfants. Les familles tentent de se soustraire au jugement de l'école qui, indirectement, les culpabilise et les humilie parfois. Ce que les enseignants disent des élèves, de leurs performances ou de leur comportement, atteint souterrainement l'identité des personnes et les qualités éducatives des parents. Pris dans ce processus, ils se préoccupent

Eviter les impasses d'une confrontation inégale.

de défendre leurs prérogatives en matière d'éducation et, au-delà, de préserver une dignité mise à mal. Alors que l'institution scolaire cherche des alliés ou des recours, les parents disqualifiés peuvent, au contraire, «faire bloc» défensivement avec leur enfant.

Expliciter, diversifier, anticiper

Si le principe d'un partenariat avec les familles n'est pas en cause, les errements et impasses dans les relations avec les familles populaires suggèrent d'en repenser les modalités afin d'en améliorer les effets auprès des élèves qui, précisément, en auraient le plus besoin. Il faut se garder cependant de chercher les «bonnes pratiques» car ce serait négliger les effets de contexte et la sociologie de publics de plus en plus différenciés selon les écoles, et qui appellent des dispositifs localement adaptés. On peut donc dresser non un programme d'action mais quelques balises sous forme de principes, pour guider la réflexion.

- Un premier principe vise l'explicitation dans un système de relation opaque dont le décryptage nécessite des compétences inégalement distribuées entre les familles. Ce faisant, il favorise la connivence culturelle entre les acteurs de l'école et les parents les plus informés et les plus stratèges. Or, comme l'écrivent les auteurs des *Héritiers* dans la conclusion de leur célèbre ouvrage: «Chaque progrès dans le sens de la rationalité réelle […] serait un progrès dans le sens de l'équité.» (Bourdieu, Passeron, 1975, p. 114). Dit autrement, l'explicitation est une condition de la démocratisation et rendre le partenariat accessible et intelligible au plus grand nombre impliquerait d'en clarifier le «mode d'emploi», les règles, les rôles et responsabilités attendus des uns et des autres.
- Un second principe s'intéresse à diversifier les modalités du partenariat, c'est-à-dire à varier les dispositifs et modalités de la rencontre. Le modèle de relations dominant dans l'institution des rapports entre les familles et l'école (documents d'information, réunions, rencontres inter-individuelles sur rendez-vous, représentants élus…) s'adresse en réalité à un type de parents. Or, il importe d'intéresser le plus grand nombre ce qui implique de moduler les formes et les supports de la relation afin d'ouvrir l'accès, pratique et symbolique, de l'école aux familles qui en sont les plus éloignées.
- Un troisième principe consiste en une anticipation de la rencontre à l'initiative de l'école et non des familles. Un premier contact en début d'année, surtout dans les quartiers défavorisés où l'échange avec les parents est plus aléatoire, serait de nature à installer précocement, et de façon préventive, une relation de confiance plus difficile à établir lorsque tombent les sanctions et autres convocations.
- Enfin, un dernier principe consiste à encourager les médiations et intermédiations afin notamment d'éviter les impasses d'une confrontation inégale entre enseignants et parents et de permettre qu'un tiers intercède et favorise la résolution des conflits. Il s'agit aussi d'aider les familles à construire et à agir collectivement face à l'école, en s'appuyant sur les ressources locales. Inscrire les parents dans un réseau où l'on fait «avec elles» doit éviter un double écueil: celui de la substitution, lorsque les familles perdent ou jamais n'acquièrent leur autonomie face à l'école (faire «à leur place»), celui d'une aide qui, avec les meilleures intentions, les stigmatise («agir sur elles»), les familles immigrées notamment.

Si le renforcement du lien entre l'école et les familles peut préventivement éviter la mésentente et favoriser un investissement scolaire des élèves, celui-ci n'a pour autant aucun caractère d'évidence. Car l'école exige sans le dire un travail d'acculturation et de mise en conformité des parents inégalement dotés et disposés pour s'inscrire dans le modèle du dialogue, de la participation et de la complémentarité de rôles valorisé par les enseignants. Ainsi, ouvrir l'école aux parents, et avec les meilleures intentions, ne suffit pas pour que tous viennent et peut avoir précisément pour effet de faciliter la participation et parfois l'intrusion des parents les plus proches de l'institution. En ce sens, l'analyse nous invite à refonder le modèle du partenariat et à inventer des formes du lien plus proches des intérêts des familles qui actuellement en bénéficient le moins.

Références

Beaud S., Pialoux M., *Retour sur la condition ouvrière*, Paris Fayard, 1999 (en particulier: deuxième partie).

Bourdieu P., Passeron J.-C., *Les héritiers*, Paris, Editions de minuit, 1975.

Bouveau P., Cousin O., Favre J., *L'école face aux parents*, Paris, ESF, 1999.

Dubet F. (sd), *Ecole, famille. Le malentendu*, Paris, Textuel, 1997.

Durning P., *Education familiale. Acteurs processus, enjeux*, Paris, PUF, 1995.

Meirieu P. (sd), *L'école et les parents*, Paris, Plon, 2000.

Montandon C., Perrenoud P., *Entre parents et enseignants: un dialogue impossible?,* Berne, Peter Lang, 1987.

Périer P., *Ecole et familles populaires. Sociologie d'un différend*, Rennes, PUR, 2005.

Terrail J.-P. (sd), *La scolarisation de la France,* Paris, La dispute, 1997.

Thin D., *Quartiers populaires: l'école et le quartier*, Lyon, PUL, 1998.

l'auteur

Pierre Périer, sociologue, maître de conférences au Département des Sciences de l'éducation de l'Université Rennes 2 - pierre.perier@uhb.fr

Regard de Claude Barras-Paris, de la FRAPEV

Claude Barras-Paris est présidente de la Fédération Romande des Associations de Parents d'Elèves du Valais (FRAPEV). Elle est globalement satisfaite de la prise en compte de la parole des parents dans tout ce qui concerne l'école valaisanne et romande, tout en étant consciente de la difficulté, voire de l'impossibilité, à représenter tous les parents. Pour elle, il est important que la FRAPEV s'implique dans toutes les occasions de partenariat qui lui sont offertes et regrette par exemple de n'avoir pas réussi à mobiliser davantage de parents lors de la conférence de Christian Poslaniec, organisée dans le cadre de la Semaine romande de la lecture. Par rapport à des pays comme le Danemark, Claude Barras-Paris constate que la place des parents dans l'école est ici moins développée, parce que les enseignants sont encore parfois un peu crispés dans cette relation avec la famille. Elle pense qu'il est essentiel de communiquer et que chacun se sente dans une relation de confiance pour oser parler librement de ses peurs et de ses difficultés. La présidente de la FRAPEV considère que les attentes envers l'école sont souvent trop exigeantes: à son avis, l'école doit d'abord éveiller la curiosité d'apprendre, ce qui est déjà beaucoup.

«Pour l'intégration des parents étrangers, il y a des synergies à développer.»

Claude Barras-Paris, comment se déroule la relation entre Ecole et Parents?
Il y a plusieurs niveaux dans cette relation.
En tant que présidente de la FRAPEV, je me sens reconnue. Pour exemple, dans la commission pour le nouveau cycle d'orientation, la voix des parents me semble perçue comme importante. En Valais, le dialogue est bon, que ce soit avec le DECS, la SPVal ou l'AVECO. Avec la SPVal, nous avons tout particulièrement collaboré dans le cadre de la réalisation de la brochure intitulée *La relation Famille - Ecole*. J'apprécie également que l'Association soit chaque année invitée à se présenter aux futurs enseignants, au terme de leur formation à la HEP-Vs.

J'ai ce même sentiment d'écoute réciproque au niveau romand ou suisse, via la Fédération des Associations de Parents d'Elèves de la Suisse romande et du Tessin (FAPERT), présidée par Anne Seydoux. La FAPERT est intégrée dans certaines commissions de la CIIP, de la CDIP ou du SER et nous sommes régulièrement consultés. Dans mon activité, j'envoie de nombreux mails à toutes les associations de parents d'élèves (APE) du Valais romand, pour essayer d'obtenir un travail de réflexion en poupées russes.
Sur le plan plus personnel, j'ai par contre vécu des situations un peu plus compliquées avec un ou deux enseignants. La discussion est naturellement plus tendue lorsqu'il s'agit de parler de son enfant. Dans cette relation plus personnelle entre le parent et l'enseignant, il y a des efforts à faire de part et d'autre pour construire ensemble. Il faut apprendre à se dégager de l'émotionnel pour dialoguer, ce qui n'est pas forcément évident.

Certains parents investissent trop l'école tandis que d'autres ne s'y impliquent pas du tout: comment trouver la bonne distance justement?
C'est vrai que certains parents dysfonctionnent, mais c'est précisément notre rôle en tant que Fédération d'avoir cette bonne distance avec l'Ecole. Certains parents critiquent les enseignants, ne sont pas conscients de la pénibilité de leur métier, estiment qu'ils ont surtout beaucoup de vacances, tandis que, de l'autre côté, des enseignants sont méfiants à l'égard des parents, se croyant agressés à chaque remarque. Il y a des clichés à briser et un savoir-dire à travailler. Dans les APE, pour prendre la distance nécessaire au partenariat élargi, il s'agit de se positionner en tant que parent d'élève et non en tant que parent d'enfant et de ne pas mêler ses propres souvenirs scolaires, car l'école a évolué.

Partant du constat qu'il n'y a pas une seule catégorie de parents, que pourraient faire les associations de parents pour améliorer leur efficacité?
Au niveau des APE, qui fonctionnent entièrement sur le principe du bénévolat, je sens bien qu'il y a généralement volonté de collaborer pour, dans certaines tâches bien précises, seconder les enseignants. Cela se fait du reste dans certaines communes qui ont par exemple mis

en place des aides aux devoirs, qui organisent des activités de lecture avec des retraités après l'école, etc. A l'école enfantine, les parents ont plus d'occasions de se côtoyer entre eux, ce qui permet aux APE de mieux intégrer les familles étrangères dans le fonctionnement de l'école en Valais. Il faudrait créer davantage d'échanges entre les parents pour créer le lien autour de l'école.

Cette implication est plus difficile pour les parents étrangers...
C'est vrai qu'il y a du chemin à faire au niveau de l'intégration des parents étrangers. Dans les grandes communes où une personne est chargée de l'intégration, la communication avec l'école est facilitée. A mon sens, il y a des synergies à développer. Les APE dans leur globalité devraient se sentir plus soutenues pour pouvoir mieux jouer ce rôle d'intermédiaire.

Depuis peu, on s'achemine vers des lignes d'écoute téléphonique pour les parents qui ont des difficultés avec leur enfant, en contexte scolaire ou non. Qu'en pensez-vous?
Je trouve que de telles actions ont vraiment leur place dans notre société. Le problème, c'est toujours de faire suffisamment de publicité pour toucher les parents les plus en difficulté.

A ce propos, y a-t-il des suites prévues au dépliant sur la relation Ecole-Famille pour atteindre toutes les familles?
Le document a déjà été traduit dans plusieurs langues, et il est prévu que ce soit ajouté sur le site de la FRAPEV, de façon à en faciliter l'accès. La démarche est intéressante puisque des parents ne faisant pas partie des associations de parents m'ont contactée à propos de cette brochure qui a permis de communiquer sur les droits et devoirs de chacun.

Quelles sont selon vous les pistes à privilégier pour un meilleur partenariat avec l'Ecole valaisanne?
Il me semblerait essentiel de mieux faire percevoir que l'Ecole est un lieu obligatoire entre la maison et la société, régi par des règles propres. En tant que parents, il s'agit d'accepter ce fonctionnement et de rencontrer l'enseignant, avec la volonté de travailler ensemble pour le bien de l'enfant-élève. La principale piste pour un tel partenariat, c'est, de mon point de vue, la communication.

Les rôles de chacun (école / famille) sont-ils suffisamment clairs?
En Valais, du côté du Département de l'éducation, le message est clair, mais il peut arriver que des enseignants ne précisent pas les choses suffisamment lors de la première réunion de parents se déroulant à l'automne. Les règles de la maison Ecole sont définies par les enseignants, mais il faut que celles-ci soient expliquées aux parents, pour éviter les malentendus. Pour faciliter la collaboration, il faut aussi qu'ils donnent des indications sur les programmes, sur les méthodes. Certains jeunes enseignants, même s'ils ont appris au cours de leur formation les stratégies pour mettre en place un partenariat avec les parents, ont tendance à vouloir se protéger beaucoup des parents, car, au début, ils ont peur de ces réunions. Je trouve terrible de savoir que nous sommes quelquefois perçus comme source d'angoisse. A la différence d'autres professions, l'enseignant est encore trop souvent isolé dans son travail, ce qui renforce cette méfiance. Le dialogue s'instaure quelquefois seulement quand le problème est devenu grave et c'est pour cela que je trouverais important que les enseignants puissent dire leurs difficultés, comme cela se fait notamment dans les métiers de la santé.

Propos recueillis par Nadia Revaz

FRAPEV et FAPERT

www.frapev.ch

Constituée le 13 juin 1977, la FRAPEV (Fédération Romande des Associations de Parents d'Elèves du Valais) est une association sans but lucratif, neutre sur les plans politique et confessionnel. Elle fédère des Associations de Parents d'Elèves (APE) qui favorisent le partenariat entre les parents d'élèves, les enseignant-e-s et les autorités scolaires, dans l'intérêt des élèves de l'école obligatoire.
Membre de la FAPERT (Fédération des Associations de Parents d'Elèves de la Romandie et du Tessin) depuis 1978, la FRAPEV collabore et partage ses expériences avec les fédérations de la Berne francophone, de Fribourg, de Genève, du Jura, de Neuchâtel, du Tessin et de Vaud, avec lesquelles elle soutient la déclaration de la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) du 30 janvier 2003 sur les finalités et les objectifs de l'Ecole publique. Elle promeut une coordination et une harmonisation de l'école romande, un partenariat de qualité avec la CIIP et le Syndicat des Enseignants Romands (SER). Elle collabore avec le Département de l'Education de la Culture et des Sports du canton du Valais, le DECS.
Sur le site de la FRAPEV, on trouve un schéma très clair des activités au niveau de la commune (APE), du canton (FRAPEV) et intercantonal (FAPERT).
www.frapev.ch, www.fapert.ch

Quelques pistes pratiques en vrac

La modélisation des partenariats possibles

Le modèle théorique des relations parents-école-communauté élaboré par Joyce L. Epstein sert de référence à bon nombre de travaux actuels. Il définit six types de collaborations ou investissements possibles à partir desquels il est possible de développer des programmes de collaboration. Chaque modèle comprend des pratiques différentes, suppose des objectifs différents et entraîne des résultats différents. Pour J.L. Epstein, il s'agit d'une sorte de guide à partir duquel chaque école peut choisir son mode de collaboration:

- le mode «*parenting*» pour aider les familles dans leur rôle de soutien et les écoles dans leur compréhension des familles;
- le mode «*communicating*» pour informer les familles sur les progrès de l'élève et les programmes;
- le mode «*volunteering*» pour impliquer les familles et organiser le soutien aux élèves;
- le mode «*learning at home*» pour aider les familles à s'impliquer dans les apprentissages à la maison;
- le mode «*decision making*» pour inclure les familles dans les prises de décision, à l'école, dans l'administration et dans toute structure associative;
- le mode «*collaborating with community*» pour coordonner les ressources et les services aux élèves, aux familles et à l'école, avec les entreprises, services, groupes, et pour simplifier tout élément de la communauté.

www.inrp.fr/vst/LettreVST/novembre2006.htm#partie2

Les conditions d'un partenariat durable

- Travailler à un développement durable, œuvrer pour les parents, voire les enseignants suivants, ne pas espérer que le partenariat se construira assez vite pour régler les problèmes urgents.
- Mettre en place un dispositif partiellement indépendant des personnes qui l'habitent, créer des instances de pilotage co-gérées et les confier à des personnes censées être avant tout garantes de la continuité du partenariat.
- Travailler à une solidarité entre parents, notamment sur les finalités de l'école, la sélection, le statut de l'enfance, la discipline. C'est l'affaire des associations.
- Travailler à une solidarité entre enseignants, notamment sur l'évaluation, les devoirs, la discipline, mais aussi sur le degré d'ouverture aux parents. C'est l'affaire des associations professionnelles, mais aussi du projet d'établissement.
- Se fixer un programme de travail annuel limité à quelques objets raisonnables, puis tout faire pour s'y tenir, tout en laissant de la place pour d'autres débats d'actualité.
- Prévoir des médiations en cas de conflit ou de blocage du partenariat, en faisant au besoin appel à des intervenants extérieurs, plutôt que de laisser le dialogue se déliter ou virer à l'affrontement.
- Ne pas rendre un collectif responsable de chacun de ses membres, ne pas imputer à une catégorie ce qui relève de l'autonomie de l'un de ses représentants.
- Accepter une dose normale de couacs et d'incidents de frontières, faire crédit, ne déterrer la hache de guerre qu'en cas d'échec de toute médiation.
- Partir de ce qui existe, le renforcer, l'étendre, utiliser les énergies et les expériences favorables plutôt que de construire à côté.
- Ne pas oublier qu'une partie du partenariat se joue d'abord à l'échelle de chaque classe, entre les parents des élèves de cette classe et le ou les enseignants qui y interviennent.

Philippe Perrenoud. Quelques conditions d'un partenariat durable entre les parents et les enseignants. http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2002/2002_04.html

Appel à collaboration pour les prochains dossiers

Dans les dossiers des numéros d'avril et de mai, il sera question de créativité et de logique, de manière séparée et en complémentarité, et l'édition de juin fera la part belle à l'éducation au développement durable. Vous menez un projet en lien avec ces thématiques, vous avez des infos intéressantes à partager… alors adressez-vous à la rédaction: nadia.revaz@admin.vs.ch (079 429 07 01).

Prenez contact également si vous avez envie d'écrire sur tout sujet en lien avec l'éducation ou si vous voulez lancer le défi à vos élèves (cf. p. 42 de ce numéro). Merci par avance pour votre précieuse collaboration.

La rédaction

Pistes d'organisation de soirées

- Chaque titulaire de classe devrait rencontrer les parents en début d'année pour tenir une soirée d'information aux parents.
- Cette rencontre ne doit pas se vivre dans le stress, dans une compression d'horaire. Il faut que chaque équipe-niveau d'enseignants ait le temps nécessaire pour vivre pleinement cette rencontre (deux heures au moins).
- Cette rencontre ne doit pas avoir lieu dès les premiers jours de septembre. Il faut laisser le temps à l'enseignant et aux élèves de démarrer ensemble leur année scolaire et d'articuler leur fonctionnement.
- Il est important que la lettre d'invitation provienne de l'enseignant plutôt que de la direction de l'école.
- Si on le désire, on pourrait amener les élèves à s'engager dans le déroulement de cette soirée. Dans ce cas-là, on est assuré d'une présence maximale des parents. Il faudra prévoir alors un rôle précis pour chaque élève de la classe.
- Une carte d'invitation ou une carte de rappel à cette soirée peut être envoyée aux parents par chacune ou chacun des élèves.
- Prévoir des façons différentes d'animer la soirée: accueil, exposés théoriques, échanges, travail d'équipe, utilisation du visuel (vidéo, diaporama, gravures, photographies), visite de la classe, pause-café, etc.
- Permettre aux parents d'évaluer la soirée d'information aux parents: remettre à cette intention un formulaire d'évaluation pouvant être retourné à l'école dans les jours qui suivent.
- Etre sensible au climat de la soirée d'information aux parents: faire décoder les états d'âme.
- Demander aux parents de verbaliser leurs attentes envers l'école et envers l'enseignant.
- Tout renseignement sur les objectifs peut être remis par écrit aux parents.
- Consacrer du temps pour expliquer concrètement le fonctionnement de la vie de la classe. C'est le désir des parents.
- Remettre par écrit aux parents une banque de suggestions de pistes de collaboration possibles entre la famille et l'école.
- Outiller les parents dans l'accompagnement pédagogique de leur enfant à la maison: Démarche de lecture, stratégies de lecture, stratégies pour mémoriser des mots d'orthographe, démarche de résolution de problèmes, etc.
- Sensibiliser les parents à des concepts nouveaux, tels l'esprit des programmes, le développement d'habiletés, les styles d'apprentissage, etc. Les parents ne sont pas illettrés et ils sont capables de comprendre.
- Définir avec les parents les formes de collaboration possibles avec l'école et les déposer par la suite par écrit.
- Elaborer une banque de ressources de l'école. Tous les parents ne peuvent pas collaborer de la même

Une exposition sur la famille

L'exposition *Familles*, visible jusqu'en septembre 2008 au Musée national suisse à Zurich, est consacrée principalement à l'évolution sociale, historique et culturelle de la famille en Suisse, de 1750 à nos jours. Le prologue offre un aperçu de la période précédant 1750. Des familles existant ou ayant existé réellement se trouvent au centre d'un parcours chronologique; elles sont accompagnées par d'autres familles provenant de régions, couches et milieux différents. L'exposition s'achève en présentant l'époque actuelle. Elle a pour but de montrer différents aspects illustrant à la fois le changement et la continuité de modèles et de styles de vie familiaux. www.landesmuseen.ch

façon et il faut exploiter cette richesse offerte par la diversité: fabrication de jeux éducatifs, prêt de matériel (photographies, diapositives, peintures), prêt de collections, mini-conférences sur des sujets précis, animation d'ateliers en classe, accompagnement lors de sorties éducatives, participation à des activités de financement, présentation de vidéos-voyages en regard de la région, de la province, du pays ou du monde, préparation de mets pour une fête ou une dégustation, etc.

- Trouver des solutions de rechange pour les parents qui ne peuvent être présents à une rencontre: téléphone-discussion, bilan écrit, prêt d'une vidéo, rencontre avec rendez-vous, visite dans la famille, etc.
- Offrir un scénario de rencontres d'information sur le vécu et le fonctionnement de l'école échelonnées sur une année scolaire. Le nombre de rencontres peut varier selon l'intérêt des parents et la disponibilité des locaux.
- Permettre aux parents d'évaluer au moins deux fois par année les services que l'école offre aux parents et aux élèves: récréations, bibliothèque, enseignement, garderie, cafétéria, suppléance.

Jacqueline Caron, 1994, Quand revient septembre…, Les éditions de la Chenelière.

Le dossier en citations

Avec ou sans partenariat

Le partenariat interactif:

- **Renforce l'action éducative des parents**
- **Renforce l'action pédagogique des enseignants**
- **Nourrit le rôle de chacun de connaissances nouvelles**
- **Est un antidote à la démission des parents et au consumérisme scolaire**
- **Permet une régulation des pratiques**
- **Permet une résolution des problèmes**
- **Légitime les pratiques des uns et des autres.**

Au contraire, une absence de partenariat:

- **Laisse les parents dans un rôle passif, suscite la démission**
- **Aura tendance à susciter des attitudes où l'on se renvoie la responsabilité des problèmes**
- **Programme des conflits entre parents et enseignants: sans possibilité d'interagir positivement avec l'enseignant, le parent, frustré, aura tendance à entrer dans le champ de compétence de l'enseignant et à lui dicter des changements de pratiques**
- **Parvient difficilement à résoudre durablement les problèmes.**

APE Vaud. Réflexion sur le partenariat école-parents. www.ape-vaud.ch/article.php3?id_article=44

Quelques documents utiles

Liens école – famille (DECS)
www.vs.ch/enseignement > Scolarité obligatoire > Promotion de la santé

Relations école-parents. Articles pour approfondir la réflexion
http://p.birbandt.free.fr/RESSOURCESDIVERSES/Relations%20ecole-familles/Relatpararticles/Relatparents-articles-droite.htm

Mieux vivre ensemble à l'école (chapitre sur les relations école-famille, avec des outils pratiques)
www.mieuxvivre.espacedoc.net

Textes sur les relations entre les familles et l'école - Extrait thématique des publications de Philippe Perrenoud
www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/familles.html

Brochure d'information «La relation Famille-Ecole», collaboration entre le DECS, la FRAPEV et la SPVal disponible sur le site du Service de l'enseignement
www.vs.ch/Press/DS_13/CLAS-2002-10-22-2261/fr/Brochure-Relation-Famille-Ecole.pdf

La lettre d'information n° 22 - novembre 2006 - Les parents et l'école
www.inrp.fr/vst/LettreVST/novembre2006.htm

Ressources Ecole-famille-société
www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/eat1/resuf4.html

CD Chers parents

Ce support informatisé se compose de 17 documents destinés à faciliter la communication entre l'école et les familles migrantes.
Certains documents sont modulaires: l'enseignant peut ainsi sélectionner les items dont il a besoin pour rédiger sa lettre de rentrée, un message de bienvenue ou encore la liste du matériel à acquérir pour la classe ou à emporter lors d'un camp. Tous peuvent être rédigés en français, en allemand ou en italien puis, sur un simple clic, être traduits et imprimés dans une langue de migration.
Rédigés par une équipe d'enseignants de différents niveaux d'enseignement (primaire, cycle d'orientation et école professionnelle), ces supports ont été mis largement en consultation pour garantir une adéquation optimale aux besoins du terrain, dans les trois parties linguistiques de Suisse et au Luxembourg.
Sous la direction de Claire Steinmann et Mary-Claude Wenker. Chers Parents, CD. Lausanne: éditions LEP, 2005.